

SAAMP s'engage au quotidien dans une démarche d'amélioration continue de ses activités pour satisfaire les exigences de ses parties prenantes et maintenir une société performante, dans les domaines de la qualité, de l'environnement et de l'Ethique.

Axe 1 - La santé et sécurité des hommes

- > Maintenir une démarche dynamique de prévention des risques de blessures et d'accidents au travail,
- > Responsabiliser tous les acteurs à réduire les risques de blessures et d'accidents au travail,
- > Chaque employé doit protéger sa santé et sa sécurité en appliquant la loi ainsi que les procédures de travail sécuritaires adoptées par l'entreprise,
- > Améliorer la capacité de réaction de tous les acteurs face aux situations d'urgence et de crise.

Axe 2 - La satisfaction des parties prenantes

La satisfaction des parties prenantes de l'entreprise est une priorité et un moteur dans les orientations des objectifs qualité.

- > SAAMP s'engage à respecter les exigences qualité qui lui sont applicables (exigences des parties prenantes, obligations légales et réglementaires du domaine d'activité, exigences des certifications et accréditations) pour garantir à ses parties prenantes une dynamique positive de l'entreprise.
- > Proposer des produits et prestations de qualité, à hauteur des attentes des clients.
- > Fiabiliser les clients par des prestations de service ou des produits personnalisés, à la demande,
- > Maintenir le savoir-faire français à travers le label OFG.

Axe 3 - L'amélioration de la compétitivité

- > Ouvertures d'agences et de fonderie de proximité pour répondre rapidement aux besoins des clients

Axe 4 - La protection de l'environnement et prévention de la pollution

L'usine de production SAAMP s'engage à l'amélioration continue de sa performance environnementale en se fixant des objectifs environnementaux.

- > Obligation de conformité aux exigences légales et réglementaires applicables,
- > Corréler les consommations d'énergies avec les volumes de production pour des solutions d'optimisation,
- > Garantir la fiabilité du matériel et des installations pour limiter le dégagement de substances nocives dans l'air et l'eau,
- > Ajouter des critères environnementaux, déterminants, dans l'évaluation des prestataires de services et des fournisseurs.

La finalité de SAAMP est de conjuguer performance de ses activités avec protection de l'environnement et prévention des risques de pollution.

Axe 5 - Responsabilités éthiques et transparence :

- > SAAMP s'engage à respecter toutes les obligations légales et réglementaires, qui lui sont applicables, pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent,
- > Mise en place de moyens quotidiens de régulation interne pour éliminer les risques potentiels de dérives en matière d'Ethique des affaires,
- > Application d'une procédure KYC pour garantir des relations commerciales cohérentes avec les principes éthiques de l'entreprise,
- > Diffusion des chartes éthiques partenariale et interne pour inciter toutes les parties prenantes à adopter des pratiques responsables et transparentes.

Ces axes sont le fil conducteur de la Direction pour la définition des objectifs de performance à atteindre par les équipes SAAMP. Ces objectifs sont dynamiques et évoluent lors des revues de direction.

Engagements de la direction :

Un engagement sur la santé et la sécurité des hommes :

La protection des employés contre les accidents du travail et les actes de malfaiteurs, constitue un objectif continu important pour la Direction.

Pour cela, elle s'engage à déployer toutes les mesures raisonnables pour assurer la protection des employés et offrir un environnement de travail sain et sécuritaire.

Un engagement sur l'impartialité :

La Direction s'engage à être impartiale et à soutenir ses employés au quotidien. Elle veillera à ce que le personnel SAAMP ne subisse aucune pression financière, commerciale, ou autre, qui puisse mettre en péril son indépendance de jugement scientifique et technique ou son impartialité.

De plus, afin de garantir l'indépendance de jugement, la Direction certifie qu'aucun contrat, même tacite, qui pourrait nuire à l'intégrité de la société ne sera conclu avec un quelconque client ou fournisseur.

Focus sur le laboratoire SAAMP - Organisme de Contrôle Agréé par les Douanes Françaises

La Direction s'engage à garantir au quotidien:

- *Le maintien des compétences du laboratoire*
- *L'impartialité de son personnel,*
- *La cohérence des activités qui lui sont attribuées laboratoire.*

Un engagement sur la pertinence de l'organisation interne :

La Direction s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, organisationnels et techniques nécessaires permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les attentes de la direction envers ses équipes:

La Direction demande à tous les salariés de SAAMP de respecter les procédures mises en place, en matière de sécurité, qualité et protection de l'environnement et de tout mettre en œuvre afin d'atteindre un niveau de qualité irréprochable confortant ainsi le renom et la pérennité de la Société.

La Direction attend de ses salariés, et toutes parties prenantes, un respect strict des consignes de confidentialité en vigueur et contractualisées, sans aucune exception.

Date : 30/05/2023

Le Responsable Site
M. EL MAROUANI Saïd

Le Président Directeur Général
M. ESCARD Jean-Luc

